

Le phragmicompostage à Colombier et Cottens

BOUES D'ÉPURATION

Comme d'autres dans le canton, les deux villages planchent sur ce nouveau système d'évacuation des boues sur lit de séchage planté de roseaux.

Ballens, Mollens et Berolle ont joué les pionnières. Montricher vient de lancer la mise à l'enquête de son projet (*24 heures* du 29 mars). Voilà maintenant Colombier et Cottens qui s'unissent pour plancher sur la construction de leur propre site de déshydratation et de minéralisation des boues d'épuration sur un lit de séchage plantés de roseaux. Le système de phragmicompostage, qui avait laissé d'aucuns sceptiques au début, se répand comme une traînée de compost dans le Pays vaudois.

Le 18 avril prochain, le Conseil général de Colombier discutera du préavis municipal. Cottens devrait traiter le sujet début juin. Rappelons que les boues d'épuration ne pour-

ront plus être utilisées comme engrais en agriculture au-delà de septembre 2008. Pour bénéficier de subsides, les communes doivent présenter la facture des nouvelles installations de traitement des boues de la Step au plus tard à la fin 2007.

Après avoir étudié diverses variantes, Colombier s'est tourné vers le système de phragmicompostage adopté par Ballens. En partenariat avec Cottens, mais Vuillierens pourrait les rejoindre. «Compte tenu de la simplicité du système, de son rendement et de sa longévité, le coût initial d'investissement est faible par rapport à d'autres procédés techniques et mécaniques. La gestion est très peu gourmande en frais annuels d'exploitation et ne requiert pas de main-d'œuvre complémentaire», écrit la Municipalité de Colombier. Compte tenu de la subvention, le coût du projet pour Colombier est de 180 500 francs. La facture de Cottens devrait être de 173 500 car sa part est de 49% dans ce projet qui devrait voir le jour près de la Step de Colombier. **JEAN-MARC CORSET**

"24 Heures" du 3 avril 2007